Jean Arnauld

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1754 Sorti

Né à St Cyr d'Orsay (Charente Infre), le 1731

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

MM. 612 , **page** , **N°** 1598 Remacopie

Le Confrère Jean Arnault

Né à St Cyr d'Arçay, Dioc Saintes, 23 ans 1/2

Fils de Charles Arnault, bourgeois et Jeanne Baron

Humanités et phil. à Niort, 2 ans phil. à l'Univ. de Poitiers

Entré à Paris le , vêtu le 6 X 1754

Pension aucune Sorti

MM. 614 , page 77 , N° 387

Le confrere Jean Arnault

Né à St Cyr-d'arcay, diocese de Saintes, 23 ans

Fils de Charles Arnault, Bourgeois, et de Jeanne Baron

Humanités et philosophie au college de Niort et deux ans de théologie à Poitiers

Entré à Paris le , vêtu le 6 Decembre 1754

Pension : sans pension

Croix, 6 Nov. 1938

Une grande famille française

Les Arnauld

Avec la **quatrième génération** (1), l'histoire de la famille Arnauld se confond avec celle du jansénisme. Des vingt enfants que Catherine Marion donna à son mari, le grand avocat Antoine Arnauld, plusieurs figurèrent au premier rang des disciples de Jansénius et de l'abbé de Saint-Cyran et des adversaires des Jésuites. Etait-ce parce que leur père avait plaidé devant le Parlement de Paris le procès que faisait aux Jésuites l'Université ? Leurs doctrines sur la prédestination s'inspiraient-elles de celles de leur grand-père protestant ? Avaient-ils été élevés dans l'aversion de l'ultramontanisme par leur père qui avait combattu la Ligue ultramontaine soutenue par les Jésuites ?

Leur mère eut une influence encore plus grande sur eux. Dirigée par l'abbé de Saint-Cyran, elle plaça ses fils sous son influence. Celui d'entre eux que son temps appelle **le grand Arnauld** semblait d'abord se destiner au barreau pour y continuer la belle carrière de son père, mais sans doute sous l'influence de sa mère il abandonna les études juridiques pour la théologie et, à 28 ans, le lendemain de son ordination, déjà dirigé lui aussi par Saint-Cyran, il se donna tout entier au monastère de Port-Royal dont sa sœur, la Mère Angélique, était l'abbesse, et Saint-Cyran le directeur.

Devenu après la mort de ce dernier le confesseur des religieuses au couvent de Paris, puis à celui des Champs, il ne tarda pas à devenir le docteur, le guide et l'animateur du jansénisme français. Ses traités *De la fréquente communion* (1643), *De la tradition de l'Eglise en matière de pénitence, Sa lettre à une personne de condition*, et *Sa seconde lettre à un duc et pair*, le firent considérer, par les jansénistes comme par leurs adversaires, comme le chef incontesté de la secte, qu'il engagea dans les voies de la résistance en refusant d'accepter le formulaire d'Alexandre VII en 1656. Ce fut enfin lui qui inspira *les Provinciales* en fournissant à Pascal la plus grande partie de sa documentation théologique. Tantôt poursuivi et obligé de se cacher, et même de s'exiler, tantôt honoré par le Pape Clément IX et par Louis XIV à cause de ses controverses contre les protestants, Arnauld demeura sur la brèche jusqu'à sa mort en 1694, à 82 ans. On lira avec intérêt et profit la notice érudite que lui a consacrée M. Ledos dans le *Dictionnaire de biographie française*.

Sa sœur, la **Mère Angélique**, montra la même énergie et le même attachement à la doctrine janséniste dans l'intérieur du monastère qu'elle avait ramené à la pureté de la vie religieuse. Elle jouissait dans le parti d'une influence considérable qu'elle exerça surtout sur ses religieuses et aussi sur cette élite de chrétiens qui auraient mérité d'être présentés en modèle si leur vie austère ne s'accompagnait pas d'une obstination qui les mit en opposition à l'Eglise ; c'étaient les Solitaires qui, fuyant le monde, s'étaient retirés à Port-Royal des Champs pour y vivre dans l'étude et la piété.

Entrée à Port-Royal à 7 ans, en 1607, comme religieuse sous l'autorité de sa sœur, la Mère Angélique, **Marie-Claire Arnauld** y passa le reste de sa vie, sous la direction de Zamet, évêque de Langres, et de l'abbé de Saint-Cyran. Le nécrologe de Port-Royal la décrit ainsi : « Un grand serviteur de Dieu qui l'a connue fort particulièrement a témoigné à son sujet que l'amour de la vérité, l'exercice de la charité et l'inflexibilité à se maintenir dans la pénitence étaient ses dons particuliers, Elle a toujours fait paraître jusqu'à la fin des sentiments extraordinaires d'humilité et d'amour de Dieu, ce qui nous donne sujet de croire que sa mort a été précieuse aux yeux du Seigneur. » Elle mourut en 1642.

Leur mère, Catherine Marion, était venue les rejoindre au couvent de Port-Royal, où elle prit le voile, en se plaçant ainsi sous l'autorité de l'abbesse, sa fille.

L'aîné des fils de l'avocat Arnauld et de Catherine Marion, Robert **Arnauld d'Andilly** (1588-1674), fut l'un des Solitaires de Port-Royal. Son père avait eu sur lui une grande influence. « Je ne crois pas, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, qu'il se soit jamais vu une plus forte et plus étroite amitié qu'était la mienne avec mon père. Il n'avait point de secrets pour moi et je n'en avais point pour lui ; il me disait toutes ses pensées, je lui disais toutes les miennes, et ma plus forte passion était de lui plaire. Je ne saurais trop reconnaître que si j'ai jamais fait quelque chose de bien, Dieu a voulu se servir de lui pour m'en inspirer le désir. »

Arnauld d'Andilly s'orienta d'abord vers l'administration des finances, dans laquelle il pouvait compter sur l'aide de son oncle Isaac Arnauld, qui était membre du Conseil des directeurs des finances ; lui-même devint secrétaire de ce même Conseil, ce qui lui permit d'épouser la fille d'un ambassadeur. Devenu secrétaire du surintendant des finances en 1619, il passa au service de Gaston d'Orléans, frère du roi, dont il fut le surintendant général et auquel il témoigna un dévouement qui le compromit auprès de Louis XIII.

Vers le même temps, il fit la connaissance de Saint-Cyran, avec lequel il se lia étroitement. Dès lors, il ne se consacra plus qu'au service de Dieu. En 1624, âgé de 36 ans, il écrivait : « Il s'agit de mépriser toutes les vaines félicités du monde, se donner parfaitement au Créateur, ne plus vivre que pour bien mourir. » Retiré sur sa terre de Pomponne, il y écrivit des stances et des poèmes sacrés. Repris par le monde, il devint, en 1634, intendant de l'armée du Rhin et mérita l'estime de Richelieu, pour lequel il témoignait la plus grande admiration, l'appelant « le grand génie de son siècle ».

La mort de sa femme, qui lui avait donné 15 enfants, celle de plusieurs amis, le ramenèrent vers la solitude, tandis qu'Anne d'Autriche avait pensé à lui confier l'éducation de Louis XIV, et, en 1645, il entra à Port-Royal, où son fils Luzancy l'avait précédé. Il usa du crédit qu'il avait conservé à la cour pour y intervenir en faveur des jansénistes.

A Port-Royal, à côté de ses sœurs, de son fils et de ses filles, il partagea son temps entre le soin des jardins et ses livres : il en composa lui-même un grand nombre en prose et en vers sur des sujets religieux et écrivit des Mémoires fort intéressants.

Son frère cadet, **Henry Arnauld** (1597-1692), se destina à l'Eglise, après avoir figuré quelque temps au barreau ; il s'attacha au cardinal Bentivoglio, qui, en quittant sa nonciature de France, l'emmena à Rome et le prit pour secrétaire, ce qui lui valut des bénéfices. De retour en France, il vécut peu dans son abbaye de Saint-Nicolas, lui préférant les sociétés littéraires de Paris dont il envoyait des nouvelles à ses amis. Il fréquentait à la fois l'Hôtel de Rambouillet et Port-Royal, où il retrouvait Saint-Cyran, ses sœurs, les Mères Angélique et Agnès ; sa mère, ses amis Nicole et Pascal. Nommé évêque de Toul en 1637, il fit un séjour de trois ans à Rome, chargé de plusieurs missions par Mazarin, qui le nomma évêque d'Angers (1649). Il se fit sacrer à Port-Royal au milieu des siens.

S'il rencontra des difficultés à ses débuts à Angers, il ne tarda pas à gagner l'affection générale par sa charité. « Jamais pasteur ne fut plus dévoué aux travaux de son ministère, écrit de lui Henri Courteault dans la notice qu'il lui a consacrée dans *le Dictionnaire de biographie française ;* levé dès 3 heures du matin, visitant dans la semaine les prisons, tous les dimanches l'hôpital, il ne cessa d'officier qu'après la perte de la vue ; ses tournées pastorales s'étendaient chaque année à toutes les paroisses du diocèse. Il prépara un catéchisme ; par des mandements, des ordonnances, des Constitutions, il tenta de renouveler et de restaurer la vie régulière et les pratiques ecclésiastiques. » Il institua un mont-de-piété.

Comme les autres membres de sa famille, il fut janséniste ; il refusa de signer le formulaire d'Alexandre VII, puis le signa avec des réserves. Il s'efforçait d'ailleurs de vivre en excellents termes avec tous, même avec les Jésuites. Il mérita les éloges de Bossuet, de Mme de Sévigné. « J'ai dîné avec ce saint prélat, écrivait-elle ; sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est un homme de 87 ans qui n'est plus soutenu pour les peines continuelles qu'il prend que par l'amour de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui ; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité et l'esprit de ses frères ; c'est un prodige ; je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux. »

Il mourut le 8 juin 1692, à 95 ans. « Pour les jansénistes, il devint, après sa mort, un des saints de leur Eglise. »

JEAN GUIRAUD.

(1) Le premier article a paru dans *la Croix* des 9-10 octobre.

ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE.

Arnault, notaire à Pouzauges, qui vivait en 1642, possédait des propriétés au village de la Ménardière dont il prit le nom. La Ménardière était située près Saint-Hilaire de Voust et près de Saint-Pierre-du-Chemin, le tout canton de la Châtaigneraie, où il y avait dès lors une fontaine, aussi de ce dernier nom, comme il résulte d'une déclaration du 22 janvier 1680, reçue Ragot, notaire à Thouars. Le logis de la Ménardière a été pillé et détruit dans la Révolution.

Dans tous les actes et contrats, le mot Ménardière s'écrit ainsi : *Mesnardière*. Depuis la Révolution, on a remplacé l'*s* par un accent aigu sur le premier *e* du mot.

Armes : *Losangé d'argent et d'azur, au faisceau d'armes consulaire de sable lié d'or.*

Le Conf. Jean Arnauld

M. M. 617 p. 89

Le Conf. Jean Arnauld, laïc, natif de la paroisse de St Cir d'Orcoy diocèse de Saintes, âgé de 23 ans, fils de M. Charles Arnauld bourgeois et de D. Jeanne Baron, ayant fait ses humanités et sa philos. dans notre collège de Niort et 2 années de théologie en l'Université de Poitiers, entré à Paris le 26 Nov. 1754, reçu le 6 X

Donc né en 1731

Pas de pension, mais s'entretiendra

M. M. 607, 5 catalogue, N 48 =

Jean Arnault, du diocèse de Saintes, entré à Paris en 1754, Sorti

---